



<http://www.goyrans.fr>

[mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)

# LE PETIT GOYRANAIS

## « À LA UNE »

- La nouvelle fiscalité des entreprises
- Le deuxième compte rendu de mandat
- Le point sur l'urbanisme et sur la reconstruction de l'école maternelle
- Mémoire : la reconstruction du clocher
- Le concert du nouvel an à l'église
- Des informations diverses associatives
- Projet de presse à l'école élémentaire

***Votre équipe municipale vous souhaite à tous et à toutes  
d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que le meilleur pour 2012.***

***Nous avons l'honneur de vous convier aux Vœux de la municipalité  
le 13 janvier à 19h à la salle des fêtes***

## État Civil

### Naissances

De Louna ROQUES, le 24 octobre 2011

### Mariages

De Christophe KERN et Lucie DELPIERRE le 29 octobre 2011.

### Décès

Le 10 octobre 2011, de Jacques FAUR SERRES, né le 27 juin 1922

Le 16 novembre 2011, de Louis PRADAL, né le 5 mai 1933

## Informations Administratives

### Le Sicoval

Les bureaux du Sicoval seront fermés du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2011 inclus.

### Déchets

La déchèterie des professionnels du Sicoval située à Labège sera fermée du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2011 inclus.

Pour toute urgence liée à des problèmes de collecte contactez le 06 08 06 20 42 (numéro de permanence uniquement).

### Assainissement et Eau potable - à contacter pour toute urgence

N° d'urgence unique : 05 62 24 76 91

### Les Services Techniques - à contacter pour toute urgence

- *la Mairie du lieu de résidence*
- *ou la Gendarmerie*

### Les permanences de la Conseillère Générale

La Conseillère Générale du Canton de Castanet-Tolosan, Muriel PRUVOT, organise des permanences.

Si vous voulez la rencontrer, il convient de prendre rendez-vous auprès de son secrétariat au Conseil Général en téléphonant au 05 34 33 33 82.

Il vous est proposé les créneaux ci-dessous :

- 1er samedi de chaque mois : Lacroix-Falgarde de 10 h à 12 h
- 2ème vendredi de chaque mois : Castanet-Tolosan de 16 h à 18 h
- 3ème samedi de chaque mois : Saint-Orens de 10 h à 12 h.

## Elections 2012

L'année 2012 sera concernée par les élections Présidentielles et Législatives.

La mairie vous rappelle que les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au **samedi 31 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures**. La Mairie tiendra exceptionnellement une permanence pour cette occasion. Pour ce faire, il convient de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Le deuxième compte rendu de mandat de l'équipe municipale

Le 14 octobre 2011 l'équipe municipale a présenté, en réunion publique, son deuxième compte rendu de mandat.

Les thèmes abordés ce soir, là à la salle des fêtes, ont été regroupés en 4 grands chapitres :

- La vie du village, les associations, les écoles, la vie sociale.
- La réforme des collectivités territoriales et la fiscalité qui l'accompagne (vous trouverez dans ce numéro la nouvelle taxe qui remplace la taxe professionnelle).
- Les réalisations et les projets municipaux, la conduite de la commune et les relations élus/administrés.
- L'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement.

La présentation sous forme de diaporama sera mise prochainement sur le site de la commune, nous invitons chacun d'entre vous à vous y reporter

## Urbanisme

### Le temps du PLU.

Après le diagnostic, nous sommes passés à la phase PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce travail arrive à son terme en cette fin d'année 2011. Nous rappelons que le PADD a pour objectif de formaliser le projet général d'aménagement de la commune. Il constitue le projet de vie pour les goyransais d'aujourd'hui et les futurs habitants.

Ce document a été élaboré, débattu et approuvé par le conseil municipal. Sa rédaction a par ailleurs tenu compte de l'état des lieux fourni par le diagnostic mais également du travail de réflexion apporté par la commission extra municipale.

Les trois idées fortes du projet sont :

1. Affirmer la protection des espaces naturels et agricoles et la mise en valeur des grands paysages.
2. Conforter le centre bourg et maintenir l'identité villageoise de Goyrans vers une qualité du vivre ensemble.
3. Proposer une offre diversifiée et de qualité en matière d'habitat et de services publics.

Ce document vous sera présenté en réunion publique au premier trimestre 2012.

Dés aujourd'hui, nous engageons les travaux de la troisième étape qui conduiront à la rédaction du règlement d'urbanisme, au plan de zonage et au rapport de présentation. La concertation reste ouverte de façon permanente. Cette phase devrait s'achever à la fin de l'été 2012 et sera suivie par la phase administrative. Il s'agira notamment de consulter les services de l'état et de mener

l’instruction de l’enquête publique. Le PLU (Plan Local d’Urbanisme) deviendra opérationnel fin 2012, début 2013.

## Reconstruction de l’école Maternelle : Des nouvelles

La mise en place du chantier a été faite pendant les vacances de la Toussaint. Pour la période des travaux, les accès piétons et pompiers ont été déplacés et l’entrée dans les locaux se fait par les préfabriqués.

Ce projet, attendu depuis longtemps, demande des efforts à tous. Il est important de ne pas se garer devant le portillon de l’école.

Les travaux de reconstruction ont commencé le 3 novembre et avancent bien. Le terrassement et les fondations sont terminés pour le bâtiment principal face à la route, ainsi que pour l’unité « 3ème classe » en prolongement de l’ancien bâtiment, derrière les préfabriqués.

## Le Goûter de Noël de la Mairie

Le Mardi 13 Décembre, un goûter de Noël a été organisé pour les petits goyranais.

A cette occasion, le marché hebdomadaire a accueilli de nombreux enfants qui sont venus partager un chocolat chaud et chercher leurs bonbons artisanaux. Pour le plus grand bonheur des enfants, le père-noël était au rendez-vous.





## La journée du sport des quatre communes

La journée du sport des quatre communes a été organisée, cette année, par la Commune de Goyrans le 16 Octobre 2011.

Six épreuves étaient proposées : Course, randonnée, balade, Vélo route, VTT adultes et VTT Famille. La participation par commune et par épreuves a été la suivante :

Commune	Participants					
	Course	Randonnée	Balade	Vélo route	VTT Adulte	VTT Famille
<b>Aureville</b>	1	9	11	0	1	19
<b>Clermont</b>	0	4	0	1	3	0
<b>Goyrans</b>	2	2	15	2	1	15
<b>Lacroix</b>	1	5	3	3	5	4
	4	20	29	6	10	38

Nombre de participants total

A pied	53
A vélo	54
<b>Total</b>	<b>107</b>

La participation au prorata du nombre d'habitants par commune a permis à Aureville de décrocher le haut du podium.

Rang	Communes	% d'habitant par participant
1	Aureville	5,8%
2	Goyrans	4,3%
3	Clermont	1,6%
4	Lacroix	1,1%

Un grand bravo aux nombreux marcheurs et aux vététistes de Goyrans qui ont fait de ce jour un grand moment de rencontre familiale.

Après l'effort, le réconfort et c'est donc autour d'un apéritif convivial que s'est clôturée cette matinée sportive.

La municipalité tient à remercier les bénévoles qui ont permis la réalisation de ces épreuves et tout particulièrement Jean Eric LOUBET pour son travail minutieux dans la conception et le balisage des circuits VTT.

## Le Marché de Plein Vent à GOYRANS : un commerce de proximité

Tous les mardis à partir de 16H30, notre village a la chance d'accueillir un petit groupe de commerçants fidèles depuis plus d'un an pour nous permettre d'avoir à notre disposition des produits de qualité (légumes, fromages, viandes, charcuterie, plats cuisinés). Pour que cette opportunité perdure et pour garder un « commerce » **utilisons notre marché Goyranais !**

## La nouvelle fiscalité des entreprises

La taxe professionnelle était perçue par le SICOVAL et en partie redistribuée aux communes. Depuis janvier 2010 la taxe professionnelle a été supprimée afin d'alléger les charges des entreprises. Cet impôt a été remplacé par la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

A y regarder de plus près, il semble que les professions libérales et les PME ne soient pas les grands bénéficiaires de cette réforme.

Le taux de CFE a été voté par le conseil de communauté du SICOVAL ainsi que la base minimum d'imposition, et la contribution de solidarité en direction des communes a été maintenue.

Nous reproduisons in extenso le texte officiel du gouvernement

### La CFE et la CVAE

Sous les termes « barbares » de CFE et de CVAE se cachent les nouvelles bases d'imposition de la contribution économique territoriale (CET). Entrée en vigueur le 1er janvier 2010, la CET vient remplacer une taxe professionnelle décriée par les entreprises et mise à l'index dans une situation de crise économique. À un moment où la pression fiscale se fait bien plus sentir, notamment pour les entreprises en difficulté, la volonté politique s'oriente vers un allègement de la charge fiscale. La réforme de la taxe professionnelle se présente donc comme un moyen opportun pour alléger l'imposition des entreprises.

La CET, tout comme la taxe professionnelle, est due par les personnes exerçant en France, une activité professionnelle non salariée à titre habituel. Cette contribution comporte une part foncière et une part assise sur la valeur ajoutée.

### La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties (usines, locaux commerciaux...) ou de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains, carrières...). La valeur locative des immobilisations n'est retenue que si les biens à la disposition du redevable, le sont pour les besoins de sa profession.

Contrairement à la taxe professionnelle, la CFE ne frappe pas les investissements. Les équipements et biens mobiliers ne sont donc pas compris dans la base d'imposition.

### **Comment calculer la CFE ?**

Le montant de la CFE est déterminé en appliquant le taux voté par les communes ou les intercommunalités (pour Goyrans c'est le SICOVAL, le taux est de 32.96) à la base telle qu'elle est décrite ci-dessus.

Ce sont aussi les conseils municipaux et les intercommunalités qui fixent la base minimale en matière de CFE. Celle-ci, comprise entre 200 et 2000 €, (le SICOVAL a retenu 2000 euros) peut faire l'objet d'une réduction pour les redevables exerçant leur activité à temps partiel ou pendant moins de 9 mois dans l'année.

Au montant de la CFE s'ajoutent les frais de gestion de la fiscalité locale.

Les dégrèvements qui existaient pour la taxe professionnelle ont pour la plupart été supprimés, seules subsistent le dégrèvement lié aux plafonnements en fonction de la valeur ajoutée et celui pour réduction d'activité.

Par ailleurs, un dégrèvement a été institué, à titre transitoire, pour les redevables qui subiraient une perte à cause de la réforme.

Les recettes fiscales provenant de la CFE sont reversées aux communes et intercommunalités.

### **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)**

Cotisation complémentaire de la CET, la CVAE s'applique aux mêmes redevables de la CFE à condition que leur chiffre d'affaires dépasse 152 500 €. Cependant les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 € bénéficient d'un dégrèvement total de la cotisation.

### **Comment calculer la CVAE ?**

La CVAE est déterminée en fonction du chiffre d'affaires réalisé et de la valeur ajoutée produite au cours de l'année d'imposition, ou au cours du dernier exercice de douze mois clos, s'il ne coïncide pas avec l'année civile.

Le taux de la taxe correspond en principe à 1,5% de la valeur ajoutée.

Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 €, les textes ont prévu une contribution minimale de 250 €.

Au montant de la CVAE s'ajoutent les frais de gestion de la fiscalité locale.

Les recettes fiscales provenant de la CVAE sont reversées aux départements et aux régions et au bloc communal.

Pour les entreprises, cette réforme représente un allègement moyen de la pression fiscale de 22%, soit un gain chiffré de 6,3 Mds € (avant effet de l'impôt sur les sociétés). Cette réforme est aussi une manière pour le gouvernement de prolonger les effets du plan de relance entrepris en 2009.

## **Une communication efficace pour les administrés : Rappel**

Pour bénéficier d'une information rapide et en temps réel, une boîte info a été créée par vos élus. Beaucoup d'entre vous ont déjà sollicité leur inscription, mais pour tous ceux qui ne seraient pas encore inscrits, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :

[Info@goyrans.fr](mailto:Info@goyrans.fr)

Cette inscription vous permettra de recevoir rapidement des informations diverses.

Nous vous rappelons que votre adresse restera confidentielle et ne sera pas visible lors de son utilisation. Vous pouvez également demander à tout moment l'annulation de votre inscription.

## Le Foyer Rural de Goyrans : NOUVEAUTE GYM DOUCE



Le foyer rural et Maud LAULAN (notre super prof de gym) vous proposent un cours de gym douce tous les lundis de 17h45 à 18h45 à partir du 9 janvier 2012.

**Le concept de gymnastique douce permet de combiner des étirements, des contractions musculaires, une façon de faire les mouvements, des exercices de visualisation et des autos massages.**

La gym douce propose à chacun de travailler à son rythme et sans excès, pour utiliser au mieux son potentiel plutôt que de viser à des performances extrêmes

Tarifs : 14 € de frais d'inscription (carte du foyer rural)  
62 € par trimestre (2 trimestres)

Responsable activité : Estelle HAMANT (06 82 85 53 26) [hamant.fr@wanadoo.fr](mailto:hamant.fr@wanadoo.fr)

### Le Foyer Rural

#### Le concert de Nouvel An

Notre concert traditionnel aura lieu en 2012, le Dimanche 8 Janvier à 17h, en l'église de Goyrans.

Des contraintes de planning ne nous ont pas permis d'être fidèles au rendez-vous de Noël.

Nos amis musiciens de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse nous invitent à célébrer la Nouvelle Année autour d'œuvres de Bach, Téléman, Corelli, Mozart, Fauré.....

Pour ce concert classique, outre les instruments à cordes, nous aurons le plaisir d'entendre de la flûte traversière et du basson, avec le concours d'artistes du village : en effet, PHILIPPE BURNAGE, flûte traversière et THAÏS MUJICA, basson seront entourés de MARY RANGLES et OLIVIER AMIEL, violons, DOMINGO MUJICA, alto, BENOÎT CHAPEAUX, violoncelle, et BEATRICE SIEGRIST, piano.

Le concert sera gratuit et l'église sera chauffée.

A bientôt le plaisir de vous rencontrer lors de cette heure musicale

Béatrice Siegrist

## Bibliothèque Municipale « Bouquin- Bouquine » Décembre 2011.

Amies lectrices, amis lecteurs, bonjour.

Veillez trouver ci-après la liste des ouvrages parus en 2011, achetés récemment, dont 6 Prix Littéraires.

- Alexis JENNI : « L'art français de la guerre » Prix Goncourt
- Emmanuel CARRERE : « Limonov » Prix Renaudot
- Simon LIBERATI : « Jayne Mansfield 1967 » Prix Fémina
- David GROSSMAN : « Une femme fuyant l'annonce » Prix Médicis étranger
- Carole MARTINEZ : « Du domaine des murmures » Prix Goncourt des Lycéens
- Delphine de VIGAN : « Rien ne s'oppose à la nuit » Prix Renaudot des Lycéens
- J-M-G LE CLEZIOT : « Histoire du pied et autres fantaisies »
- Douglas KENNEDY : « Cet instant-là »
- Jean ROLIN : « Le ravisement de Britney Spears »
- Fred VARGAS : L'armée furieuse »
- Haruki MURAKAMI : « 1 Q 84 » livre 1
- Jean-Paul DUBOIS : « Le cas Sneijder »
- Stéphane HESSEL, Edgar MORIN : « Le chemin de l'espérance »
- Lydie SALVAYRE : « Hymne »
- J.K. Stefansson : « La tristesse des anges »
- Sofi ORSANEN : « Les vaches de Staline »

Deux abonnements sont à votre disposition : à la revue « LIRE » et à la revue « HISTOIRE ». Pour les enfants, « J'AIME LIRE ».

Nous vous invitons à nous rendre visite. La bibliothèque est ouverte toute l'année, le SAMEDI de 10h à 12h et le MARDI de 18h à 19h, y compris pendant les vacances de Noël.

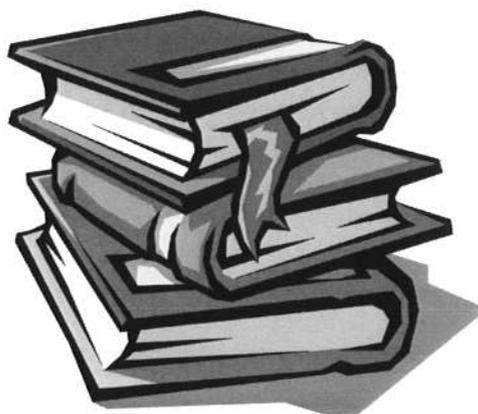
Elle est située au cœur du village, Place des Marronniers, dans l'école élémentaire.

Le prêt des livres est gratuit.

Francine Béghin et moi-même vous souhaitons une Heureuse Année 2012.

A bientôt donc le plaisir de vous accueillir.

Béatrice SIEGRIST



## Le Comité des Fêtes prépare le passage à 2012

### Le réveillon de la Saint-Sylvestre

Le comité des fêtes de Goyrans vous propose de venir fêter le réveillon et la nouvelle année 2012 à 20 heures à la salle des fêtes de Goyrans. Vous pouvez téléphoner au 06/78/33/69/37 pour effectuer votre réservation. Vous trouverez tous les renseignements relatifs au menu et aux tarifs sur le site de la Mairie ou par la publicité qui a été faite par le Comité des Fêtes et par le biais de la boîte info de la Mairie.

### Karaoké le 21 Janvier 2012 à la salle des fêtes

Venez passer une bonne soirée en chansons, rires et danses, avec un apéritif dînatoire le 21 janvier 2012 à partir de 19 heures à la salle des fêtes de Goyrans.

### Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Afin de préparer la fête du village dans les meilleures conditions possibles et pour que la fête soit aussi réussie que l'année dernière, nous avons besoin d'une équipe forte et nombreuse.

Venez participer à l'assemblée générale pour avoir lecture du bilan moral et du bilan financier et proposer des idées pour la fête de notre village de juin 2012.

Nous vous donnons donc rendez-vous :

**le vendredi 27/01/2012 à 20h30 à la salle des fêtes de Goyrans**

### Pour contacter le Comité des Fêtes : c'est nouveau !

Le Comité des fêtes a désormais son adresse mail, son site Internet.

- Adresse mail : [comitedesfetes.goyrans@gmail.com](mailto:comitedesfetes.goyrans@gmail.com)
- Adresse internet : <http://sites.google.com/site/comitedesfetesgoyrans/>

Le comité des fêtes a également été référencé dans l'annuaire des comités des fêtes en France sur <http://www.comitedesfetes.org/>

## Des Nouvelles du TEMPS DE VIVRE.....

Cet automne, les activités proposées ont été nombreuses et ont compté de nombreux participants tant aux sorties randonnées et Patrimoine qu'aux visites ou activités culturelles.

Le 30 septembre, nous avons fait la visite guidée du Musée du Vieux Toulouse,

Le 29 Novembre, nous avons pu visiter dans la basilique Saint Sernin, le tombeau de Saint Sernin qui n'est visible qu'une fois par an le jour de sa fête. L'après midi nous avons poursuivi par la visite du Musée Saint Raymond.

Le 8 Décembre, c'est Midi au Capitole qui nous était proposé, un récital de Jeunes voix d'opéra. Pour les sorties Randonnées et Patrimoines, le week end des 15 et 16 Octobre à Lauzerte dans le Quercy Blanc a été un grand moment de convivialité et de découverte d'un village qui mérite bien le titre de plus beau village de France .

Le 19 Novembre à Rieux-Volvestre, nous avons pu visiter la cathédrale et le trésor épiscopal.

Le 2 Décembre, Jacques Pierron a donné une conférence sur le peintre Le Caravage à la Mairie de Goyrans.

Toutes ces sorties ou activités organisées par Christiane Bonne ont bénéficié de l'accompagnement de guides ou de gens amateurs éclairés, passionnés, qui ont réussi à merveille à nous faire partager leur enthousiasme et leurs convictions.

### **Pour 2012 les Dates à retenir :**

**Concerts :** Midi au Capitole les 15/03/2012 et 28/04/2012 à 12h30.

Portraits avec Mandolines Saint Pierre des Cuisines le 19/03/2012 à 20 h00

**Théâtre au Moulin de Roques :** Les Misérables le 13/01/2012

Flamenco le 9/03/2012

Et n'oubliez pas, les activités régulières, bridge ou jeux de société le lundi, marche le mardi matin.

Pour tout renseignement ou inscription contacter :

Christiane BONNE (05 61 76 36 74 – bonnege@wanadoo.fr)

## Opération Mémoire

### Petites chroniques du temps passé

Dans le dernier Petit Goyranais, nous annonçons un article d'Yves BIANNIC, au sujet de la restauration du clocher de l'église du village. En fait, il nous a proposé une version sous forme de questions/réponses.

#### **Le Clocher de Goyrans** *(deuxième partie)*

**Alors que cela faisait plus de 100 ans que le clocher s'était abattu sur l'église, comment vous est venue l'idée d'envisager de construire un nouveau clocher ? Était-ce une aspiration profonde des Goyranais ?**

D'aucuns ont pensé que c'était l'influence de mon compatriote, l'Abbé Michel PAVEC, ancien Curé du Secteur de Lacroix-Falgarde alors que celui-ci était beaucoup plus préoccupé par la pratique religieuse que par les édifices dont il était l'affectataire.... . Monsieur Robert CALLEY, Architecte des Bâtiments de France, fidèle curiste au centre Thalasso de Roscoff, mon quasi pays natal, pensait que venant de cette région riche en clochers à jour [1] et autres calvaires j'en avais aussi l'amour.... Le Général FOURNIOLS estimait que cette idée faisait partie de mon ambition de donner une âme [2] à notre village (dans les années 80 les courts de tennis étaient le nombril de la commune). A l'exception du Conseil Municipal unanime, je n'ai pas le souvenir d'encouragements apportés par un lobby quelconque.... Une réflexion courante amenait à dire qu'on s'était habitué à cette église sans clocher....

**Alors pourquoi ?**

Quand j'ai été élu maire de la commune en 1983, une de mes premières démarches a consisté à faire l'état des lieux et cela a été notamment le travail confié à Monsieur Alfred VANHEESWYCK, Maire Adjoint, ingénieur expérimenté en matière de travaux du bâtiment. Il nous a, par la suite, dessiné un projet de clocher quand l'idée semblait pouvoir se réaliser. De cet inventaire des besoins sont apparus, des projets prioritaires ou non et dont le coût était peu compatible avec nos faibles ressources fiscales.

**Alors exit le clocher ?**

On aurait pu le penser, mais au cours de mes contacts avec les représentants de l'Etat, de la D.R.A.C. ( Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Département et aussi de la Région Midi-Pyrénées, il était clair que des soutiens significatifs étaient susceptibles d'être apportés à la commune : les fameuses subventions dont tout le monde connaît l'importance. Ce que les contribuables savent moins est que ces subventions ne couvrent jamais la totalité du financement nécessaire. En général, la différence est alimentée par

l'emprunt et en conséquence par la fiscalité. (Pour les jeunes lecteurs, je précise qu'à cette période de notre histoire les taux d'intérêts étaient à deux chiffres !). J'ai pensé que ni une souscription volontaire, ni une augmentation des impôts ne pourraient permettre la restauration du clocher. Mon premier mandat s'est achevé sur ce constat.

**Et cependant, un nouveau clocher et 3 cloches complémentaires sont apparus dans le paysage.  
Comment ?**

Comme les lecteurs l'auront compris, c'est au maire qu'il appartient de défricher les projets et d'en rechercher les financements. Du côté des institutions, la règle du jeu étant connue, nous pouvions compter sur des aides dans une fourchette de 50 à 70 %, mais ce qui a véritablement permis la réalisation des investissements communaux de l'époque c'est l'apport négocié avec deux aménageurs fonciers sous forme de taxes forfaitaires d'équipement payées en fait par les acheteurs de lots car comprises dans le prix d'acquisition (ce qui leur a évité de payer ensuite cette Taxe Locale d'Equipement ce que font tous les constructeurs de maiso). C'est aussi simple que cela même si tout n'a pas été facile comme pourraient en témoigner mes amis Michel BESSOU ou Henri FLANDIN qui ont donné beaucoup de leur temps au suivi de ces travaux voire même à leur mise au point, pour les cloches notamment, Madame Martine JUNCA ayant par la suite pris de l'intérêt aux carillons. Un différend à propos d'honoraires opposant la commune à l'architecte a été tranché par le Tribunal Administratif au bénéfice de la commune.

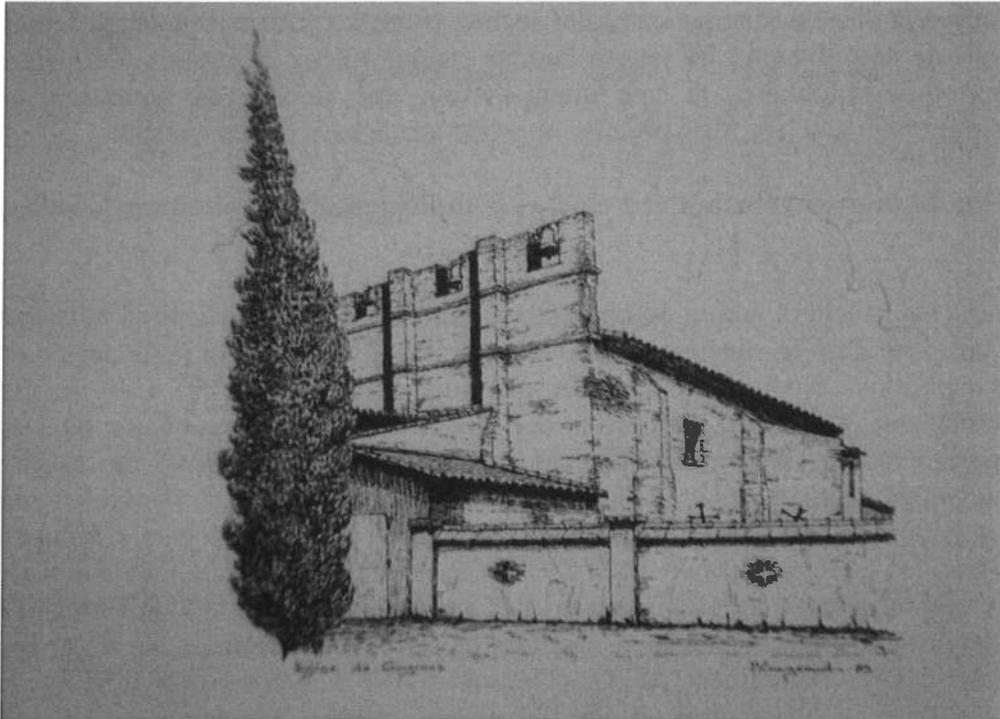
Alors que je n'étais plus en responsabilité la D.R.A.C. a attribué à la commune un complément de subvention sollicitée quelques années auparavant. Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire ont été menés divers travaux autour du Monument aux Morts, au cimetière et aussi sur le bâtiment accolé à l'église dont le clocher est protégé par un parafoudre installé sur le château d'eau.

Comme on peut le constater la restauration du clocher a été le fruit d'un travail collectif réalisé grâce à l'aide essentielle de l'Etat, soucieux, comme tous les élus, de la préservation de notre patrimoine.

Yves BIANNIC

[1] le plus célèbre de ces clochers à jour chantés par le barde breton Théodore BOTREL est celui de Saint-Pol-de-Léon dont la flèche - la plus haute de Bretagne - s'élève à 78 mètres.

[2] « Une âme se mesure à la dimension de son désir, comme l'on juge d'avance des cathédrales à la hauteur de leurs clochers » extrait d'une lettre adressée à Louise COLET par Gustave FLAUBERT le 21 mai 1853....



L'église de Goyrans, telle qu'elle apparaissait encore  
à la fin des années 80 (BIAUGEAUD – 1989)



L'église actuelle  
(Aquarelle d'André SAUVÉE)

## Dates à retenir

### **31 Décembre 2011 à partir de 20 heures**

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes de Goyrans

### **8 Janvier 2012 à 17 heures à l'église**

Concert du Nouvel An

### **13 Janvier 2012 à 19 heures**

Les vœux de la Municipalité à la Salle des fêtes

### **21 Janvier 2012 à 19 heures 30**

Karaoké organisé par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes de Goyrans

### **27 Janvier 2012 à 20 heures 30 à la Salle des fêtes**

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

### **Dimanche 22 avril 2012**

Premier tour des présidentielles

### **Dimanche 6 mai 2012**

Deuxième tour des présidentielles

### **Dimanche 10 juin 2012**

Premier tour des législatives

### **Dimanche 17 juin 2012**

Deuxième tour des législatives